



CENTRE D'HISTOIRE
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

14 AVENUE BERTHELOT – 69007 LYON TÉL 04 78 72 23 11 FAX 04 72 73 32 98

Dossier Concours National de la Résistance et de la Déportation 2016-2017

LA NÉGATION DE L'HOMME DANS L'UNIVERS CONCENTRATIONNAIRE NAZI

Réalisé par Valérie Ladigue et Frédéric Fouletier, professeurs relais au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon – Validation, relecture et mise en page CHR.D.

Présentation du dossier 2016-2017

Cette année, le thème du concours, *La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi* nous invite à travailler selon une double entrée : parler du lieu et des conditions de vie des déportés dans les camps nazis, mais également de ce qui permet à l'homme ou à la femme déportés, de rester vivant, de refuser cette « négation de l'homme » pourtant subie.

Ce sujet propose aux élèves de rapprocher ces deux notions que sont la compréhension et l'appréhension des épreuves endurées, mais aussi de montrer comment l'homme et la femme, dans ces situations extrêmes, ont su se relever.

Pour traiter ce sujet, les élèves doivent donc posséder des acquis sur l'univers concentrationnaire nazi. Les deux aspects de la Déportation doivent être traités, afin de distinguer et comprendre les camps de concentration répressifs et les centres de mise à mort à but génocidaire.

Il est essentiel qu'au cours de la préparation à ce concours les élèves appréhendent la spécificité de la négation de l'homme par les nazis. On partira de l'idéologie nazie et de sa transposition dans les lois de Nuremberg de 1935. Il s'agit de bien faire comprendre que la déshumanisation débute dès la mise en forme du processus de stigmatisation et d'élimination de la population juive, processus essentiel dans la compréhension de la négation de l'homme dans le système concentrationnaire nazi. Appréhender l'intention de cette négation de l'être humain et sa mise en forme progressive de 1933 à 1945 est l'autre aspect de cette déshumanisation. Le système concentrationnaire est un outil d'internement et d'élimination des allogènes. Les centres de mise à mort sont de ce fait la forme terminale de cette déshumanisation : retirer la vie.

En revanche, le camp nazi est aussi un outil de rééducation dans l'idéologie. C'est pourquoi, nous avons fait le choix, dans ce dossier, et au vu de nos ressources au CHRD, de ne parler que de déportés résistants et en quoi a consisté leur déshumanisation. Il faudra rappeler aux élèves que le système concentrationnaire a également comme objectif la rééducation par le travail et la violence, par l'humiliation et la volonté de briser toutes formes de déviance à l'idéologie. On montrera que déshumaniser sert à ôter à l'homme sa dignité, sa capacité à raisonner et à se considérer comme un humain et de ce fait donner raison à l'idéologie. Enfin, il sera important de s'appuyer sur les connaissances vues en cours concernant la structure de l'univers concentrationnaire. L'approche par le témoignage permettra d'incarner et de montrer toute l'inhumanité de cette volonté de nier l'homme au sein de cet univers. C'est pourquoi, on s'attachera dans ce dossier, à montrer comment les déportés ont, par tous les moyens, tenté de rester des hommes vivants, debout.

Ce thème se prête tout particulièrement à une approche pluridisciplinaire, notamment avec des enseignants de Lettres (au travers de l'étude de romans et de témoignages) ou encore avec des professeurs d'Arts plastiques (dans le cadre d'un travail sur la dignité de l'Homme). Cette année, le sujet se prête également à une approche plus philosophique : dans le cadre d'un travail de réflexion citoyenne et de mémoire, l'approche d'un professeur de philosophie peut être envisagée avec des élèves de lycée en séance d'AP. En lien avec les programmes d'Éducation morale et civique, le thème du CNRD permet également d'aborder les notions de solidarité, de dignité et de droit, mais aussi d'engagement individuel et collectif afin de garder sa dignité et montrer le triomphe de l'Homme. Car à travers l'enseignement du système concentrationnaire, c'est bien la victoire de l'être humain que nous devons, nous enseignants, faire comprendre à nos élèves.

Le dossier, comme les précédents, a été réalisé à partir des collections du CHRD. L'intention est de proposer aux enseignants des documents originaux et d'orienter le travail de préparation et de réflexion. Ce dossier n'a pas vocation à traiter le thème de manière exhaustive, il développe

une approche locale, à partir des documents sélectionnés dans les archives du CHRD, et invite à prolonger ce travail avec les rubriques « pour aller plus loin ».

Au travers de quatre thèmes, ce dossier aborde grâce à des exemples précis, les différentes formes de la négation de l'homme, des origines idéologiques jusqu'aux pratiques de cette négation, puis de la mémoire de celle-ci. Chaque partie est l'occasion de s'intéresser à des parcours de déportés.

Ainsi, à travers ces parcours, l'élève d'aujourd'hui percevra mieux les enjeux d'un engagement citoyen en faveur des valeurs qui placent l'humanité au centre de la réflexion et de l'action politique.

Introduction		p. 2
Thème 1	Aux origines de la négation de l'homme dans l'univers concentrationnaire nazi	p. 5
Fiche 1	Les origines idéologiques et administratives	p. 5
Thème 2	La pratique de la négation de l'homme dans l'univers concentrationnaire nazi	p. 7
Fiche 2	La négation de l'homme pendant l'internement	p. 7
Fiche 3	La négation de l'homme avant et pendant la déportation	p. 9
Fiche 4	La négation de l'homme dans l'univers concentrationnaire	p.11
Thème 3	Demeurer des hommes dans l'univers concentrationnaire nazi	p. 13
Fiche 5	Résister à la négation de l'homme dans l'univers concentrationnaire nazi	p. 13
Thème 4	La mémoire de la négation de l'homme dans l'univers concentrationnaire nazi	p. 16
Fiche 6	Histoire des Arts : étude d'une œuvre d'art	p. 16
Bibliographie		p. 17

Thème 1 Aux origines de la négation de l'homme dans l'univers concentrationnaire nazi

Fiche 1 Les origines idéologiques et administratives

Objectif : Comprendre les origines de la négation de l'homme dans l'univers concentrationnaire nazi à partir de textes évoquant l'idéologie du régime nazi ou des États vassalisés

Document 1 Les origines idéologiques du nazisme

Extraits d'écrits de l'historien Johann Chapoutot

Les nazis relisent l'histoire de l'Occident, affirmant qu'elle se résume à une guerre de races entre l'humanité nordique et son ennemi juif, aidé par ses auxiliaires slaves, orientaux ou noirs. De même que la Grèce (aryenne) a combattu la Perse (sémitique), de même que Rome a affronté Carthage et Jérusalem, le III^e Reich combat l'URSS judéo-bolchevique dans une guerre qui sera sans doute la dernière, mettant fin à des millénaires de conflit racial. C'est sur une véritable eschatologie qu'ouvre la relecture nazie de l'histoire, promesse d'utopie (le Reich millénaire, harmonieux, racialement homogène et débarrassé de ses ennemis) et menace d'apocalypse, en cas de défaite.

Le nazisme, une idéologie en actes, Documentation photographique n° 8085, janvier-février 2012, La Documentation française

La vision nazie implique la supériorité du groupe sur l'individu, comme en témoigne cet extrait d'un discours d'Adolf Hitler du 15 février 1942. Il permet aussi de mettre en évidence la référence au sang, à la nature, ainsi que la façon de considérer le droit : « Nous sommes tous des êtres produits par une nature qui, aussi loin que nous regardions, ne connaît qu'une seule et dure loi : la loi qui donne la vie au plus fort et qui la prend au plus faible... Dans l'infiniment grand comme dans l'infiniment petit, il règne un seul principe : le fort détermine le cours du faible... Car personne ne peut ignorer le fait que, depuis qu'il existe des hommes, ce n'est pas je ne sais quel droit abstrait imaginé par les hommes qui a remporté la victoire, mais le plus fort, celui qui est parvenu à protéger et à affirmer son existence... La nature, la providence ne nous demande pas notre avis ni nos vœux. Elle ne connaît qu'une loi : « Bon sang, bats-toi, affirme ton existence et tu vivras ! Ou alors ne te bats pas, ne défends pas ta vie, et tu mourras, et d'autres prendront ta place.

La loi du sang, penser et agir en nazi, PUF, 2015

Document 2 L'idéologie nazie et son application

L'idéologie nazie est l'héritage de courants de pensées anciens en Allemagne, s'inscrivant en opposition à la philosophie des Lumières. Elle trouve un terreau propice à son développement dans l'Allemagne de l'après-Première Guerre mondiale en raison de la crise morale et économique qui frappe le pays. L'essentiel de la doctrine est d'ores et déjà énoncé dans *Mein Kampf* qu'Adolf Hitler rédige à partir de 1924, alors qu'il purge une peine de prison pour son putsch raté de Munich.

Le racisme forme le socle de cette idéologie, la « race » selon Hitler est au centre de tous les principes fondamentaux de l'existence et de l'histoire du monde. Il établit ainsi une hiérarchie entre elles : les races supérieures, en particulier les peuples germaniques, ayant le droit de conquérir un espace vital sur les races considérées comme inférieures, les Slaves. Les Juifs, considérés comme une « non humanité », sont rendus responsables de tous les maux de la société.

Texte extrait de l'exposition permanente du CHRD

Document 3 Extrait des lois de Nuremberg. Loi pour la protection du sang et de l'honneur allemand du 15 septembre 1935

§ 1 Les mariages entre Juifs et citoyens de sang allemand ou assimilé sont interdits. Les mariages qui seraient tout de même célébrés sont déclarés nuls, même s'ils sont contractés à l'étranger pour contourner cette loi. (2) Seul le procureur peut lever l'action de nullité.

§ 2 Les relations extraconjugales entre Juifs et citoyens de sang allemand ou assimilé sont interdites.

§ 3 Les Juifs n'ont pas le droit d'employer des citoyennes de sang allemand ou assimilé de moins de 45 ans dans leur ménage.

§ 4 Les Juifs n'ont pas le droit de hisser le drapeau national du Reich, ni de porter les couleurs du Reich. (2) Par contre, il leur est permis de porter les couleurs juives. L'exercice de cette autorisation relève du contrôle de l'État.

§ 5 Celui qui contrevient à l'interdiction du paragraphe 1 sera puni par une peine de réclusion. (2) L'homme qui contrevient au paragraphe 2 sera puni par une peine de réclusion ou d'emprisonnement. (3) Celui qui contrevient aux paragraphes 3 et 4 sera puni par une peine de prison pouvant aller jusqu'à un an ou par une amende ou par l'une de ces punitions.

§ 6 Le Ministre de l'Intérieur du Reich promulgue avec l'accord du suppléant du Führer et du Ministre de la Justice du Reich les mesures de justice et d'administration nécessaires à l'application et au complètement de ces lois.

§7 La loi entre en vigueur le jour de sa publication, mais le § 3 toutefois seulement le 1er janvier 1936.

Nuremberg, le 15 septembre 1935. Le Führer et Chancelier du Reich. Le Ministre de l'Intérieur du Reich. Le Ministre de la Justice du Reich. Le suppléant du Führer.

Extrait de Cliotexte, traduit par S. Marc, G. Stuckert, Nationalsozialismus und Zweiter Weltkrieg, pb-verlag, 1998

En savoir plus

Le 15 septembre 1935, la loi civile du Reich et la loi « pour la protection du sang et de l'honneur allemand » interdisent les unions exogamiques et toutes relations sexuelles entre Juifs et non Juifs, « génératrices de souillure ». Les Juifs sont privés de leur citoyenneté et deviennent des sujets de statut inférieur. Parallèlement, le décret d'application définit qui est juif. Le critère racial et l'appartenance religieuse sont donc l'un et l'autre pris en compte. Ces mesures déclenchent une série de dénonciations. Les personnes arrêtées pour infraction à la loi purgent une peine de prison avant d'être généralement internées dans des camps de concentration.

La persécution des Juifs allemands, <http://www.memorialdelashoah.org/>

Questions

Situer et caractériser une date dans un contexte chronologique

1. Contre quels courants intellectuels s'est développée l'idéologie nazie ? En quoi s'oppose-t-elle aux théories humanistes élaborées depuis la Renaissance ?

Prélever, hiérarchiser et confronter des informations, cerner le sens général d'un document

2. De quelle manière les nazis légitiment-ils leurs idées en réécrivant l'histoire de l'humanité ?

3. Quelle conception des « races » les nazis ont-ils ?

4. Quel sort est réservé à ceux qui s'opposent à cette vision de l'humanité ?

5. Quelles interdictions établissent les lois de Nuremberg à l'encontre des Juifs ? Qu'est-il désormais refusé aux Juifs allemands ? En quoi ces lois constituent-elles une première étape de la déshumanisation mise en œuvre par les nazis contre les Juifs ?

Critiquer des documents, expliquer le sens et l'importance de l'engagement individuel ou collectif, argumenter pour exprimer un point de vue

6. Ces documents sont issus de travaux d'historiens, mais évoquent des théories développées par les nazis et appliquées dans les camps sous l'autorité des SS. Rédige un paragraphe dans lequel tu montreras que l'idéologie nazie a établi les conditions de la négation de l'homme exercée dans les camps nazis.

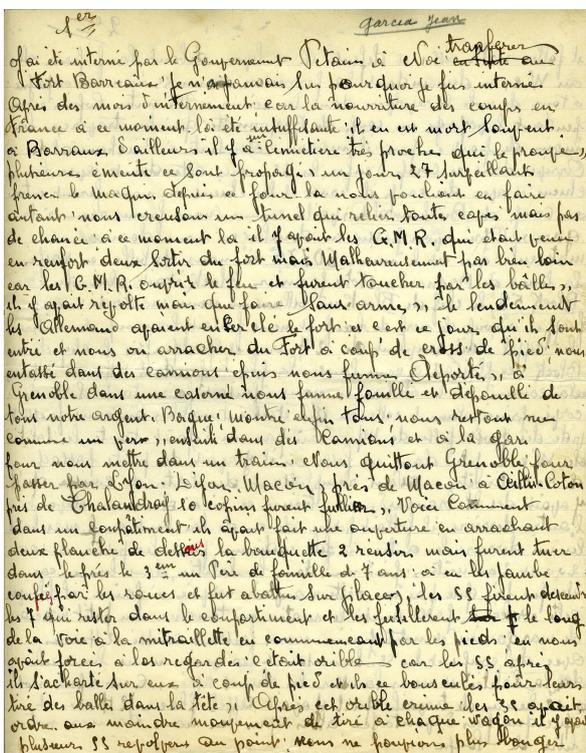
Thème 2 La pratique de la négation de l'homme dans l'univers concentrationnaire nazi

Fiche 2 La négation de l'homme pendant l'internement

Objectif : Comprendre La négation de l'homme dans l'univers concentrationnaire nazi à partir de la transcription du témoignage de Jean Garcia

Le témoignage (document 1) de Jean Garcia a été écrit de sa main, il est composé de 10 pages. Une autre version existe, contenue dans un rapport (6 pages) réalisé par François Guy, rapporteur au sein du Mémorial de l'oppression, sous le n° 60 776, daté du 11 juillet 1945.

Document 1



J'ai été interné par le Gouvernement Pétain à la trappe au Fort Bourcais. Je n'apparais sur aucun document. Après six mois d'internement, car la nourriture des camps en France à ce moment-là est insuffisante, il en est mort beaucoup à Bourcais. D'ailleurs, il y a le cimetière très proche, qui se trouve, plusieurs mètres et sans sépulture, un jour, 27 septembre, j'ai vu les SS faire le matin, depuis ce jour, la nuit pendant ce jour, autour nous, l'écroulement d'un char qui reliait toute espèce, mais pas de char, à ce moment-là, il y avait les G.M.R. qui était venue en renfort deux fois du fort, mais Malheureusement pas bien loin car les G.M.R. ont été tués et furent touchés par les balles, et il y avait resté nous, sans armes, et le lendemain les Allemands avaient enlevé le fort, et c'est ce jour, qu'ils sont entrés et nous ont arrachés du fort à coup de crosses de pieds, nous entassés dans des camions, puis nous sommes allés à Grenoble dans une camionnette sans feu et dépourvue de tout notre argent. Parfois, même, nous restons nous comme un porc, entassés dans des camions et à la fin, pour nous mettre dans un train, nous quittons Grenoble pour passer par Lyon, Le Fay, Macon, près de Macé, à Châtillon, puis de Châtillon, le train s'arrête à Lyon, voici comment dans un compartiment, ils ont fait une surprise en arrachant deux plaques de métal, la bouillotte et nous furent tués dans la nuit le 3^{ème} au pair de famille de 4 ans, à ce moment-là, nous étions par les roues et fut abattu sur place, les SS furent devant les 4 qui restèrent dans le compartiment et les fusillèrent tout le long de la voie à la mitrailleuse en commençant par les pieds, en nous ayant forcés, à nos regards, c'était horrible, car les SS après ils s'acharèrent sur nos corps de pieds et ils se bousculèrent pour nous tirer des balles dans la tête. C'était, est, horrible crime, les SS ont vu, nous, sans aucune pitié, et ils ont chaque wagon et il y avait plusieurs SS restés au point, nous ne pouvions plus bouger.

En savoir plus

Le fonds du Mémorial de l'oppression

Source : archives.rhone.fr

Le fonds du Mémorial de l'oppression est un ensemble d'archives produites par le service du même nom, rattaché au commissariat de la République de la région Rhône-Alpes dirigé par Yves Farge. Par ordonnance du 14 octobre 1944, la « délégation régionale du Service de recherche des crimes de guerre ennemis (SRCGE) », dépendant du ministère de la Justice (fonds 3808-W) contient 1 553 articles. À la fin du mois d'août 1944, alors que les combats se poursuivent contre l'occupant, Yves Farge et ses collaborateurs apprennent que le colonel Knapp, commandant de la police allemande, vient de donner l'ordre d'exécuter tous les détenus de la prison de Montluc. Peu de temps après, ils prennent connaissance du massacre de St-Genis-Laval. Yves Farge décide d'utiliser les 752 prisonniers allemands de la garnison d'Annecy comme otages, en menaçant d'en exécuter 80, en échange des vies des prisonniers de Montluc. Les Allemands cèdent le 23 août. Le 24 août, Yves Farge décide de fonder le service du Mémorial de l'oppression pour témoigner des atrocités commises par l'occupant.

Questions

Identifier les documents :

1. Après avoir observé et lu cet extrait du témoignage de Jean Garcia, précisez sa nature, les auteurs les conditions de sa rédaction et l'idée principale.
2. Si on effectue une recherche sur Jean Garcia, on constate qu'il n'existe aucune fiche biographique sur cet homme. Qu'en déduire ? Expliquez pourquoi on peut parler d'arrestation arbitraire dans le cas de Jean Garcia (utilisez son témoignage).

Relever des informations et analyser un témoignage :

3. À partir de la première page du document, notez les éléments qui témoignent de la déshumanisation subie par Jean Garcia, dès son internement en France. Afin de comprendre quelles sont toutes les étapes

de ce processus de déshumanisation, relève les verbes utilisés pour exprimer sa situation. Montre qu'il y a une montée en intensité dans ce processus.

Donner du sens

4. Relève les personnes et le gouvernement que Jean Garcia dénonce dans son témoignage. Explique qui ils sont?

5. Quels actes de résistance raconte-t-il ? Quels sentiments ressent-il pour ces hommes et leurs actions ?

6. Pourquoi, en juillet 1945, est-ce important de dénoncer les institutions qui ont conduit à la négation de son statut d'homme ? Pour quelle raison Yves Farge, commissaire de la République, décide-t-il la création du Mémorial de l'oppression, en y incluant des témoignages comme celui de Jean Garcia ?

7. Montre que, malgré les épreuves vécues, Jean Garcia a su rester un « homme debout » dans cet univers concentrationnaire (à relier avec le témoignage de Maurice Thomas).

Fiche 3

La négation de l'homme avant et pendant la déportation

Objectif : Comprendre la négation de l'homme dans l'univers concentrationnaire nazi à partir du témoignage de Maurice Thomas

Document 1 Biographie de Maurice Thomas.

Extrait de l'avant-propos du journal de captivité de Maurice Thomas, *N'oubliez jamais*, collection CHRD

La Gestapo vient l'arrêter, le 10 juin 1944. Mais pourquoi ? Est-ce en raison d'une homonymie, d'un soupçon des Allemands sur le plan professionnel, puisqu'il était amené à réparer les lignes à haute tension sabotées par les résistants ? Est-ce une dénonciation ? [...] il est considéré comme « prisonnier d'honneur », c'est-à-dire otage¹... Après quelques jours d'emprisonnement dans les casernes Grouchy et Desnoettes de St-Étienne, il est emmené à Paris d'où il est transféré au camp de Compiègne. C'est de là qu'il est brutalement déporté le 15 juillet au camp de Neuengamme, près de Hambourg. Dès le premier jour de sa détention, il note de manière très précise tout ce qui lui arrive pour en garder l'exact souvenir. Chaque jour ensuite, jusqu'à son retour, il reste fidèle à cette habitude devenue un véritable moyen de survie.

¹ Comme ceux du « camp C » de Compiègne ou « Ducancé »

Document 2 Journal de Maurice Thomas, déporté à

Neuengamme, Flossenbürg et Theresienstadt, collection CHRD



Pour en savoir plus

La caserne de Royallieu (Compiègne) a été construite en 1913 et regroupe 25 bâtiments sur une surface de 16 hectares. De 1941 à 1944, elle fut transformée par l'armée allemande en l'un des principaux camps de transit de France. Près de 45 000 personnes y ont été acheminées : internés politiques, résistants, pour beaucoup communistes, civils russes ou américains et juifs. Déportés, soumis au travail forcé et aux mauvais traitements, près de la moitié décède pendant le transport ou dans les camps.

Le 13 décembre 1938, la SS construit à Neuengamme un nouveau camp de concentration. A partir de 1940, Neuengamme devient camp autonome, le « Konzentrationslager (KL ou KZ) Neuengamme », qui dépend directement de l'Inspection des camps de concentration. En 1944, deux grands bâtiments en briques, à deux étages, sont construits pour loger des détenus. 80 *Kommandos* extérieurs sont créés, dont 20 sont réservés aux femmes. Les Français arrivent en grand nombre en 1944.

Document 3 Extrait du journal de captivité de Maurice Thomas, collection CHRD

15 juillet 1944

« La traversée de Compiègne est lamentable. Un silence de mort règne dans la ville. La « Feldgendarmerie » déblaie les rues avant notre passage. Un cordon très serré de soldats, fusil au poing, nous encadre : il est absolument impossible de faire un signe quelconque aux habitants qui nous voient passer, encore moins de lancer un papier sur lequel nous aurions pu au préalable griffonner quelques mots. Et nous traversons tout Compiègne. Nous ressemblons plutôt à un troupeau qu'on mènerait à l'abattoir. Toujours par rangs de 5, nous atteignons la gare. Je me souviendrai toujours d'un de mes camarades qui venait de passer à 10 mètres de sa femme sans pouvoir lui adresser un mot ou un baiser. Les larmes coulaient. La parole n'est pas toujours utile à l'homme pour exprimer ses sentiments. À la gare nous sommes embarqués, on pourrait même dire enfournés dans des wagons à bestiaux à raison de 43, 46 ou 60 par wagon. Estimons-nous heureux d'être seulement 46 dans notre wagon car pour d'autres convois, en particulier celui qui partit de Compiègne vers le 4 juillet, les hommes étaient serrés à 120 dans un même wagon. »

Document 4 Extrait du journal de captivité de Maurice Thomas, collection CHRD

« Enfin à 14h le train stoppe. Des Allemands qui hurlent, des chiens qui aboient, telle est l'ouverture de la tragédie qui va commencer. Enfin le rideau se lève ; je veux dire que l'on ouvre la porte de notre wagon, ce qui nous permet de voir le décor. Des baraques basses, encore des baraques basses plantées autour d'une immense cour à laquelle on accède par un grand portail de bois. Ce portail est flanqué de deux petits bâtiments abritant le corps de garde. Les wagons sont vidés les uns après les autres ; la marchandise humaine s'aligne, encadrée de gardiens et de chiens, puis passant le portail, pénètre dans cette cour immense que j'ai remarquée tout à l'heure. »

Document 5 Arrivée à Buchenwald, planches dessinées par Favier, 1946, collection CHRD



Questions

Identifier et localiser

1. Qui est Maurice Thomas ? Dans quels camps a-t-il été successivement interné ?
2. Quel autre camp est évoqué par le document 5 ?

Changer les échelles et mettre en relation

3. Combien de temps la déportation de Maurice Thomas a-t-elle duré ?

Exploiter et confronter des informations

4. Dans les différents documents, relève les éléments qui témoignent d'une négation de l'homme en distinguant le départ en déportation et l'arrivée dans le camp (tu peux reprendre le tableau de la fiche 2).

Maîtriser la langue française et prélever l'information

5. Quelles expressions extraites du témoignage de Maurice Thomas décrivent la négation de l'homme mise en œuvre par le régime nazi ?

Décrire et mettre en récit une situation historique

6. Rédige un paragraphe dans lequel tu expliqueras dans quelles conditions de déshumanisation Maurice Thomas a écrit son journal de captivité. N'oublie pas de préciser sous quelle forme ce journal nous est parvenu (Document 2).

Fiche 4

La négation de l'homme dans l'univers concentrationnaire

Document 1 Extrait du journal de captivité de Maurice Thomas, collection CHRD

« 17 septembre 1944

Le matin, un de nos camarades a été vu causant avec un zébré à travers les barbelés. Il a reçu d'un gardien quelques gifles. Certains sont d'avis d'adresser une réclamation, ce qui ne pourrait être qu'à notre désavantage, parler nous ayant été défendu.

11 décembre 1944

Le four crématoire fonctionne à plein. L'épidémie fait rage. Entre le camp et les *Kommandos*, 100 à 120 hommes meurent chaque jour.

Vers le 14 avril 1945 (évacuation)

15h, départ. Je suis fatigué, mes jambes sont enflées. Passerons-nous à travers les lignes ? Où serons-nous ce soir ? Et à partir de demain soir comment serons-nous nourris ? Nos réserves s'épuisent. J'ai mangé depuis deux jours du pâté dont les chiens n'auraient pas voulu tant il sentait mauvais. »

Document 2 L'exécution, planche dessinée par Favier, 1946, collection CHRD.



Document 3 Tenue et matricule de déportation, collection CHRD

Tenue de déporté de Jean Fousseret, fondateur du mouvement *Le Coq enchaîné*, arrêté et déporté à Buchenwald en décembre 1943



Petite plaque triangulaire émaillée portant le matricule de Georges Dunois, résistant lyonnais déporté à Dachau



Pour en savoir plus

Les déportés connaissent des conditions de vie extrêmement dures, soumis à un travail incessant, dans un univers de brutalité absolue. Les coups, la malnutrition, l'absence de soins ont pour conséquence une mortalité très élevée, de l'ordre de 40 %. Dans certains camps, les détenus subissent des expériences pseudo-médicales menées par des médecins SS afin de vérifier les théories nazies d'inégalité des races ou tenter de faire progresser la médecine militaire. Une hiérarchie est instaurée entre les détenus, calquée sur celle des SS : certains détenus se voient ainsi déléguer des responsabilités qui leur laissent entrevoir de meilleures conditions de vie.

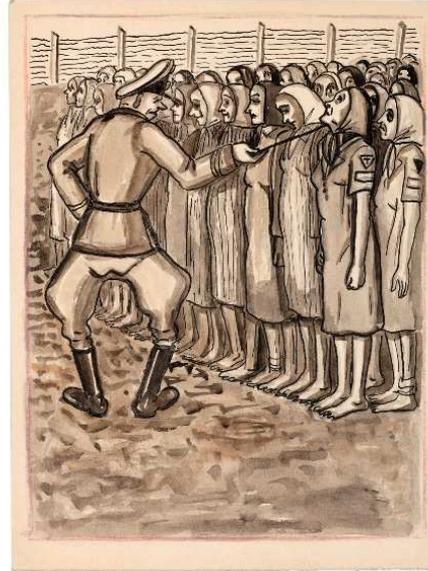
Document 5 Pour mettre en perspective

L'extermination des Tsiganes (Samudaripen), textes de l'Exposition du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, 21 juin – 9 décembre 2007

Internés dans des camps pour nomades, les Tsiganes de France ne sont pas déportés collectivement vers Auschwitz. Pourtant, sur les 20 943 Tsiganes immatriculés dans le camp d'extermination, figurent 145 Français, 74 femmes et 71 hommes. Tous appartiennent au convoi Z du 15 janvier 1944, tous sont déportés depuis Malines en Belgique, rattachée, comme l'ensemble des départements du Nord et du Pas-de-Calais, au gouvernement allemand de Bruxelles. Ce seul cas de déportation, raciale et massive, ne doit pas faire oublier l'extermination des Tsiganes vivant en Allemagne et dans les autres pays occupés. Considérés comme « asociaux », du fait de leur mode de vie, et de « race impure », les Tsiganes sont déportés, victimes d'expériences médicales et gazés dans les camps d'extermination. 10 000 d'entre eux périssent ainsi à Birkenau, 3 000 dans la seule nuit du 1er au 2 août 1944, quand est liquidée la partie du camp qui leur était réservée. On estime aujourd'hui entre 300 000 et 500 000 le nombre de Tsiganes exterminés pendant la Seconde Guerre mondiale.

Document 5 L'appel à Ravensbrück, lavis d'encre de Nina Jirsikova, collection CHRD, don Clavreul

Ce lavis d'encre fait partie d'une série de neuf dessins réalisés à Ravensbrück et montrant des scènes de la vie quotidienne au camp. Il est signé N. J. [1941], à savoir Nina Jirsikova, danseuse et chorégraphe dans un cabaret de Prague. Nina Jirsikova fut libérée en 1945.



Questions

Identifier, localiser et mettre en relation

1. Relève le nom des camps évoqués dans les documents. Montre qu'il existe différents types de camps et sers-toi d'une carte pour les identifier et les localiser.

Lire un document et en exposer les idées-clés

2. Quels réflexes ou sentiments sont interdits dans les camps nazis ?
3. Quels éléments montrent que les déportés ont perdu leur statut d'êtres humains et ne sont plus respectés en tant que tels ?
4. Quelles expressions employées par Maurice Thomas témoignent de cette « déshumanisation » ? (voir fiche 3)
5. Pour quelles raisons spécifiques les Tsiganes ont-ils été déportés ?

Cerner le sens général d'un document et critiquer des documents

6. À quelles conditions de vie les déportés sont-ils soumis dans les camps ? Quel est le destin spécifique de certains Tsiganes français ? À quelle situation spécifique sont confrontés les Tsiganes dans le système concentrationnaire nazi ?

Développer son expression personnelle et son sens critique

7. Enregistre au format MP3 un petit texte dans lequel tu expliqueras en quoi consiste la négation de l'homme dans les camps. N'oublie pas de préciser les traitements que subissent les déportés selon le changement de situation et le type de camp concerné.

Fiche 5 Résister à la négation de l'homme dans l'univers concentrationnaire nazi

Objectif : Comprendre de quelle manière les déportés tentent de résister face à la négation de l'homme dans l'univers concentrationnaire nazi à partir du témoignage de Maurice Thomas

Compétences : situer un événement dans le temps court ou le temps long ; identifier des documents de natures différentes ; prélever, hiérarchiser et confronter des informations ; cerner le sens général d'un document ; critiquer des documents ; bien délimiter le champ d'une question ou d'une consigne.

Document 1 Extrait du journal de captivité de Maurice Thomas, collection CHRD

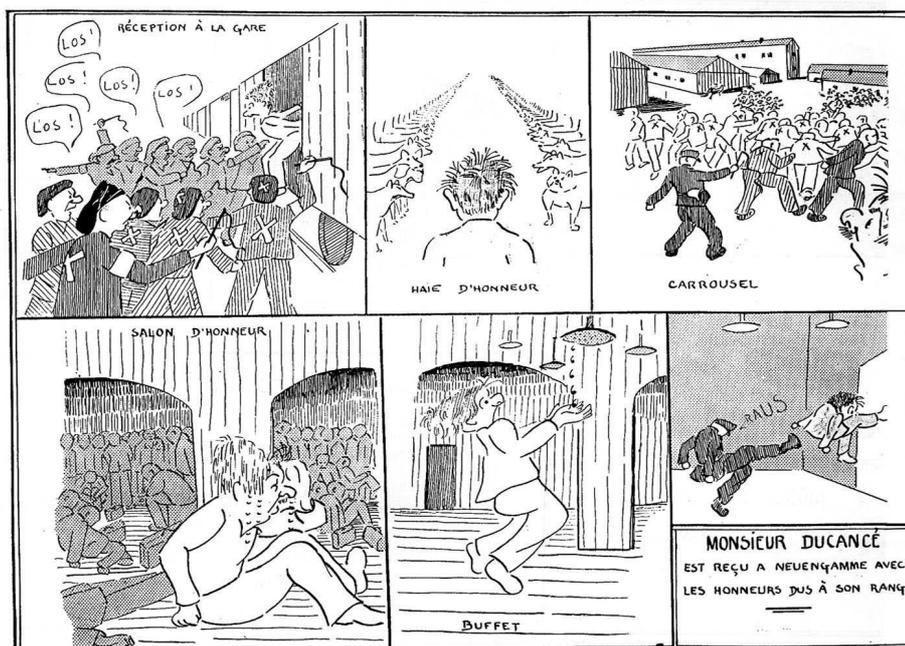
2 novembre 1944

« Lorsque nous étions dans les « reviers » (infirmières) De Vogüe avait émis l'idée de monter une chorale. Cependant la proposition, mise aux voix, n'avait pas reçu l'unanimité. Nous avons été choqués à la pensée de chanter dans cet enfer. Maintenant que nous nous trouvons un peu plus éloignés des moribonds, nous avons repris cette idée et monté une chorale dirigée par notre ami Sourin. »

Document 2 Extraits de l'exposition *Résistance(s). Itinéraire et engagements de Germaine Tillion*, CHRD, 2004

« Si j'ai survécu, je le dois d'abord et à coup sûr au hasard, ensuite à la colère, à la volonté de dévoiler ces crimes et enfin, à une coalition de l'amitié [...]. L'entreprise de déshumanisation engagée par les SS ne peut anéantir une forme de résistance artistique : les femmes se réunissent pour réciter des poèmes, chanter, voire organiser des conférences. Germaine Tillion en anime avec brio. »

Document 3 Extraits du recueil de croquis *Les aventures de Monsieur Ducancé*, réalisés par Bertrand de Vogüe (ancien adjoint au maire de Reims et déporté politique à Neuengamme) à son retour de déportation, collection CHRD



En savoir plus Benoît Luc, *Reconnaissance et mémoire*, in *Les déportés d'Honneur*, novembre 2009

Après la Libération, les « Ducancé » (en rapport avec le « Camp C » de Compiègne où étaient regroupés les otages) souffrent de la comparaison avec les autres déportés. Quinze seulement ne sont pas revenus en France, aucun travail ne leur a été imposé pendant leur captivité, et les pertes de poids constatées en mai 1945 sont inférieures à celles des autres déportés. Au lendemain de la guerre, le lien entre eux est maintenu grâce à Bertrand de Vogüé qui crée une « amicale Ducancé de Neuengamme » dont le bulletin évoque, en particulier, les premiers refus de l'administration pour l'attribution du titre de « déporté » (loi de 1948). Une quarantaine de titres de « déporté » sont accordés au cas par cas avant 1952.

Document 4 Paire de gants confectionnée au camp de Ravensbrück, fonds Clavreul, collection CHRD



Issus d'une couverture du camp de concentration de Ravensbrück, situé à 80 kilomètres au nord de Berlin, ces gants ont été réalisés par une déportée. Il ne s'agit pas là d'un objet utilitaire, mais d'un cadeau destiné à une camarade, sans doute pour sa fête ou son anniversaire. Les gants ont ensuite été conservés comme souvenir. La confection d'un tel objet nécessite beaucoup d'énergie, d'ingéniosité et une réelle abnégation dans le contexte d'extrême dureté du camp. Elle témoigne de la force des liens qui unissent les détenues regroupées par affinités, nationalités ou convictions politiques. Cette solidarité est une des clés de la survie dans l'univers concentrationnaire.

En savoir plus

Des formes de résistance émergent au sein des camps, organisées comme à Buchenwald. D'autres consistent en actions de solidarité qui permettent aux déportés de conserver un semblant de dignité et de survivre.

Document 5 Extrait du témoignage d'Ida Grinspan, déportée à Auschwitz, Collection CHRD

Née en 1929 de parents juifs polonais, Ida Grinspan est arrêtée en 1944. Internée à Drancy, elle est déportée à Auschwitz en février 1944, puis affectée dans une usine proche du camp.

« Un matin, on a arrêté quatre filles tchèques et polonaises. Ce qui c'était passé, c'est qu'elles avaient été contactées par l'intermédiaire d'hommes de l'usine et c'étaient des hommes du Sonderkommando [...]. Le Sonderkommando savait qu'il y avait de la poudre et avait demandé à des hommes de contacter ces filles pour qu'elles sortent de la poudre. Ils devaient faire sauter un crématoire. Elles ont sorti de la poudre dans leurs vêtements en plusieurs fois [...] et quand il y a eu assez de poudre, c'est-à-dire le 7 octobre 1944, il y a eu une révolte qui a coûté la vie à plus de 200 prisonniers. Plusieurs SS sont même morts dans cette révolte. Ils ont dynamité un crématoire, le numéro 7 et un pan s'est effondré et il a été inutilisable [...]. »

En savoir plus

Les Sonderkommando étaient des unités composées de détenus obligés de gérer l'extermination de masse au sein des crématoires. Primo Levi écrivait, à leurs propos : « On reste stupéfait devant ce paroxysme de perfidie et de haine : c'était aux Juifs de mettre les Juifs dans les fours, il fallait démontrer que les Juifs [...] se pliaient à toutes les humiliations, allaient jusqu'à se détruire eux-mêmes ».

Questions

Identifier des documents de natures différentes et les critiquer

1. Note les sources des différents documents. Lesquels sont contemporains de la Seconde Guerre mondiale et quels autres ont été rédigés par des historiens ?

Cerner le sens général d'un document, prélever, hiérarchiser et confronter des informations

2. Recense les différentes initiatives des déportés leur permettant de demeurer des êtres humains à part entière.

3. En quoi témoignent-ils d'actions de solidarité et de résistance ?

4. Montre que l'humour est une façon pour les déportés de demeurer des humains.

Expliquer le lien entre engagement et responsabilité, le sens et l'importance de l'engagement individuel ou collectif et rédiger un texte argumentatif

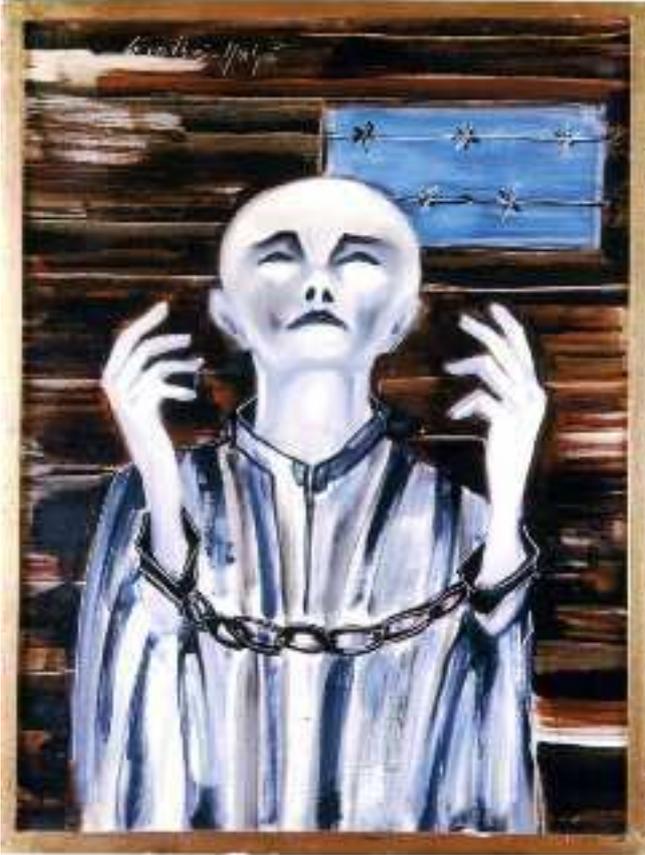
5. À partir de tes réponses et de ta connaissance de l'actualité, rédige un texte structuré dans lequel tu montreras en quoi la volonté des déportés de résister à la négation de l'homme dans les camps nazis, donne encore du sens aux engagements citoyens d'aujourd'hui.

Thème 4 La mémoire de la négation de l'homme dans l'univers concentrationnaire nazi

Fiche 6 Histoire des Arts : étude d'une œuvre d'art

Objectif : Comprendre la mémoire de la négation de l'homme dans l'univers concentrationnaire nazi à partir d'une œuvre d'art

Document 1 *Le Déporté*, huile sur toile de Fred Grothé-Mahé, 1971, collection CHRD



Document 2 Biographie de José de Abreu

Extrait de la fiche d'inventaire *Le Déporté*, huile sur toile de Fred Grothé-Mahé, 1971. Collection CHRD

Le 27 mars 2007, la veuve de José de Abreu fait don du tableau *Le déporté* au CHRD.

Résistant déporté lyonnais, José de Abreu (dit Jean Messonnier), est agent des Groupes francs, attaché au V^e bureau de l'Armée secrète à partir de 1943. Il a notamment participé à l'attaque spectaculaire du fourgon cellulaire de la Gestapo, le 21 octobre 1943, permettant ainsi la libération de quatorze détenus dont Raymond Aubrac. Arrêté, il a été déporté à Dachau et Leitmeritz (en Tchécoslovaquie).

À son retour de déportation, José de Abreu, s'est attaché à perpétuer la mémoire de ses compagnons de déportation. Il livre son témoignage et rassemble une collection de documents relatifs à l'histoire de la déportation, dont cette toile ci-contre, commandée à un peintre de son entourage. Il l'expose dans son salon et, de son vivant, formule explicitement le souhait que cette œuvre soit intégrée aux collections du CHRD.

Questions

Identifier le document

1. Présente ce document (date, nature, source et commanditaire). Pourquoi José de Abreu commande-t-il cette œuvre ?

Décrire

2. Décris le personnage central (aspect physique, place dans le tableau, attitude).
3. Pourquoi ne peux-tu pas préciser de façon certaine le sexe du personnage présenté ?
4. Qu'observes-tu à l'arrière-plan du tableau ? Quels éléments symbolisent une forme d'espoir pour le déporté ?

Donner du sens

Montre que ce tableau apporte un regard personnel sur la Déportation et sa mémoire ; et que ce regard individuel s'inscrit dans la mémoire collective des années 1970. En quoi cette représentation de la souffrance prend-elle une dimension universelle ?

Bibliographie indicative

(établie à partir des ressources en consultation au centre de documentation)

Études

- ALY Götz, HEIM Suzanne, *Les architectes de l'extermination : Auschwitz et la logique de l'anéantissement*, Paris, Calmann-Lévy/Mémorial de la Shoah, 2006
- AMERY Jean, *Par-delà le crime et le châtement : essai pour surmonter l'insurmontable*, Arles, Actes Sud, 2005
- AZIZ Philippe, *Des cobayes par millions*, Genève, Éditions Famot, 1975
- AZIZ Philippe, *Joseph Mengele ou l'incarnation du mal*, Genève, Éditions Famot, 1975
- BENSOUSSAN Georges, *Histoire de la Shoah*, Paris, PUF, 2012 (Que sais-je ?)
- BERTRAND Nicolas, *L'enfer réglementé : le régime de détention dans les camps de concentration*, Paris, Perrin, 2014
- BETTELHEIM Bruno, *Le cœur conscient*, Paris, Robert Laffont, 1972
- BILLIG Joseph, *L'hitlérisme et le système concentrationnaire*, Paris, PUF, 1967
- BONAH Christian, DANION-GRILLIAT Josiane, OLFF-NATHAN Anne et al. (dir.), *Nazisme, science et médecine*, Paris, Editions Glyphe, 2015
- BROSZAT Martin, *L'État hitlérien : l'origine et l'évolution des structures du III^e Reich*, Paris, Fayard, 1985
- BROWNING Christopher R., *Politique nazie, travailleurs juifs, bourreaux allemands*, Paris, Tallandier, 2009
- CHAPOUTOT Johann, *La loi du sang : penser et agir en nazi*, Paris, Gallimard, 2014
- FONTAINE Thomas, *Déportations et génocide : l'impossible oubli*, Paris, FNDIRP, 2009
- GILBERT Martin, *Atlas de la Shoah, La Tour d'Aigues*, Éditions de l'Aube, 1992
- GRYNBERG Anne, *La Shoah, l'impossible oubli*, Paris, Gallimard, 1995 (Découvertes Gallimard)
- HILBERG Raul, *La destruction des Juifs d'Europe*, Paris, Gallimard, 2006
- JANOUIB-BENANTI Serge, *Si ce sont des hommes... : médecins de la mort au Struthof*, Turquant (Maine-et-Loire), L'àpart éditions, 2012
- KERSHAW Ian, *Hitler*, Paris, Flammarion, 2010
- KOGON Eugen, *L'enfer organisé ; le système des camps de concentration*, Paris, La Jeune Parque, 1947
- KOGON Eugène, LANGBEIN Hermann, RÜCKERL Adalbert, *Les chambres à gaz secret d'État*, Paris, Editions de Minuit, 1984
- KLARFELD Serge, *Vichy-Auschwitz. La « solution finale » et la question juive en France*, Paris, Fayard, 2001
- KUWALEK Robert, *Belzec, premier centre de mise à mort*, Paris, Calmann-Lévy, 2013
- LANGBEIN Hermann, *Hommes et femmes à Auschwitz*, Paris, Fayard, 1975
- LANGBEIN Hermann, *La Résistance dans les camps de concentration nationaux-socialistes, 1938-1945*, Paris, Fayard, 1981
- LEBLANC Cathy (dir.), *Le corps à l'épreuve de la déportation*, Lille, Le Geai bleu, 2016
- LONGERICH Peter, *Himmler*, Éditions Héloïse d'Ormesson, 2010
- LONGERICH Peter, *Goebbels*, Éditions Héloïse d'Ormesson, 2013
- MESNARD Philippe (dir.), *Sonderkommando et Arbeitsjuden : les travailleurs forcés de la mort*, Paris, Kimé, 2015
- MICHAL Bernard, *Des nazis et des juges : les grandes heures du procès de Nuremberg, novembre 1945-octobre 1946*, Paris, Omnibus, 2015
- MÜLLER-HILL Benno, *Science nazie, science de mort : la ségrégation des Juifs, des Tsiganes et des malades mentaux de 1933 à 1945*, Paris, Odile Jacob, 1989
- POLLAK Michael, *L'expérience concentrationnaire : essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié, 1990
- PRESSAC Jean-Claude, *Les crématoires d'Auschwitz : la machinerie du meurtre de masse*, Paris, CNRS Éditions, 1993
- RICHTER Charles (docteur), *Pathologie de la Déportation*, Cannes, Imprimerie Aegitna, 1958
- RUBY Marcel, *Le Livre de la Déportation. La vie et la mort dans les 18 camps de concentration et d'extermination*, Paris, Laffont, 1995
- SARCINELLI François, *Vie et mort dans les camps de concentration et d'extermination*, Paris, De Vecchi, 1975
- SÉMELIN Jacques, *Purifier et détruire : usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Seuil, 2005
- SÉMELIN Jacques, *Face au totalitarisme, la résistance civile*, Bruxelles, André Versaille éditeur, Bruxelles, 2011

SOFSKY Wolfgang, *L'organisation de la terreur : les camps de concentration*, Paris, Calmann-Lévy, 1995
 SOFSKY Wolfgang, *Traité de la violence*, Paris, Gallimard, 1998
 TODOROV Tzvetan, *Face à l'extrême*, Paris, Seuil, 1994
 TREGENZA Michael, *Aktion T4 : le secret d'État des nazis : l'extermination des handicapés physiques et mentaux*, Paris, Calmann-Lévy/Mémorial de la Shoah, 2011
 WELZER Harald, *Les exécuteurs : des hommes normaux aux meurtriers de masse*, Paris, Gallimard, 2007
 WETTERWALD François, *Les morts inutiles*, Paris, Éditions de Minuit, 1946
 WORMSER-MIGOT Olga, *Le système concentrationnaire nazi (1933-1945)*, Paris, PUF, 1968

Témoignages

ALDEBERT Bernard, *Chemin de croix en cinquante stations*, Paris, Fayard, 1946
 ANTELME Robert, *L'Espèce humaine*, Paris, Gallimard, 1957
 BOROWSKI Tadeusz, *Le monde de pierre*, Paris, Christian Bourgois, 1992
 BROWNING Christopher R., *L'intérieur d'un camp de travail nazi : récits des survivants. Mémoire et Histoire*, Paris, Les Belles lettres, 2010
 CHOUMOFF Serge, *Les exterminations à Hartheim, Mauthausen et Gusen*, Paris, Seuil, 1988
 DELARBRE Léon, *Dora, Auschwitz, Buchenwald, Bergen-Belsen : croquis clandestins*, Paris, Michel Romilly, 1945
 DELBO Charlotte, *Aucun de nous ne reviendra*, Éditions de Minuit, 1970
 DON ZIMMET-GAZEL Paulette, *Les conditions d'existence et l'état sanitaire dans les camps de concentration de femmes déportées en Allemagne*, Ambilly-Annemasse, Imprimerie franco-suisse, 1947
 DUFOURNIER Denise, *La maison des mortes : Ravensbrück*, Paris, Hachette, 1945
 FAVIER A., MANIA P., *Buchenwald, scènes prises sur le vif des horreurs nazies*, Lyon, Imprimerie artistique en couleurs, 1946
Le grand Livre des témoins, Paris, Ramsay/FNDIRP, 1995
 HAFFNER Sebastian, *Histoire d'un Allemand. Souvenirs (1914-1933)*, Arles, Actes Sud, 2002
 HAUTVAL Adélaïde, *Médecine et crime contre l'humanité*, Arles, Actes Sud, 1991
 HÖSS Rudolf, *Le commandant d'Auschwitz parle*, Paris, Maspero, 1979
 LECOQ Violette, *Témoignages. 36 dessins à la plume. Ravensbrück*, Quevert (22100), V.R.L., 1982
 LEVI Primo, *Les naufragés et les rescapés. Quarante ans après Auschwitz*, Paris, Gallimard, 1989
 LEVI Primo, *Si c'est un homme*, Paris, Presses Pocket, 1994
 MARCON Auguste, *La destruction de l'humain dans les camps nazis : témoignages d'un monde sans éthique*, Paris, L'Harmattan, 2012
 MARTIN-CHAUFFIER Louis, *L'Homme et la bête*, Paris, Gallimard, 1995
 MÜLLER Filip, *Trois ans dans une chambre à gaz d'Auschwitz*, Paris, Pygmalion, 1980
 PUISSANT Jean, *La colline sans oiseaux : quatorze mois à Buchenwald*, Paris, Éditions du Rond-point, 1945
 ROOS Georges (docteur), *Buchenwald*, Éditions Médicis, 1945
 ROUSSET David, *L'univers concentrationnaire*, Paris, Éditions du Pavois, 1946
 ROUSSET David, *La fraternité de nos ruines. Écrits sur la violence concentrationnaire 1945-1970*, Paris, Fayard, 2016
 ROUX Catherine, *Triangle rouge*, Lyon, M. Audin et Cie, 1946
 SAINT-CLAIR Simone, *Ravensbrück, l'enfer des femmes*, Paris, Fayard, 1966
 SEMPRUN Jorge, *Le grand voyage*, Paris, Gallimard, 2004
 SERENY Gitta, *Au fond des ténèbres : un bourreau parle. Franz Stangl, commandant de Treblinka*, Paris, Tallandier, 2013
 TILLION Germaine, *Ravensbrück*, Paris, Seuil, 1988 (Points Histoire)
Tragédie de la Déportation 1940-1945. Témoignages de survivants des camps de concentration allemands, Paris, Hachette, 1954

Sitographie

https://fondationdeportation.files.wordpress.com/2016/07/brochure_cnr_d_2016_2017_web_13_09_2016-1.pdf
<http://www.cercleshoah.org/spip.php?article527>
<https://asso-buchenwald-dora.com/le-temoignage-de-a-s-balachowsky/>
http://www.reseau-canope.fr/cnr_d/axes/2017